

05/10/2015

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE WEEDON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Weedon, tenue à l'Hôtel de Ville, lundi le 5 octobre 2015, à 19h35.

Sont présents :

Monsieur le maire : Richard Tanguay

Mesdames les conseillères : Joanne Leblanc
Maylis Toulouse

Messieurs les conseillers : Michel Gauvin
Michel Croteau
Jean-René Perron
Denis Rondeau

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Line Couture, directrice générale, est présente et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

#1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Monsieur Richard Tanguay, ouvre la séance à 19h35 et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

#2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal
4. Rapport des comités et du maire
5. Rapport de la directrice générale
6. Intervention du public dans la salle
7. Acceptation des salaires et des comptes
8. Correspondance
9. Résolutions
 - 9.1 Mise à jour du suivi des puits municipaux
 - 9.2 Fluoration des eaux
 - 9.3 Schéma de couverture de risques en incendie
 - 9.4 Renouvellement contrat SAAQ
 - 9.5 Soumission pour enseigne à l'hôtel de ville
 - 9.6 Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)
 - 9.7 Renouvellement d'abonnement – CREE
 - 9.8 Activité Oktoberfest – Fondation Louis-Saint-Laurent
 - 9.9 Aide Financière – Polyvalente Louis-Saint-Laurent
 - 9.10 Ressources humaines – Mesures disciplinaires
 - 9.11 Climatisation
 - 9.12 Formation – Inspecteur municipal
 - 9.13 Achats d'habits – Pompiers
 - 9.14 Publicité – Route des Sommets
 - 9.15 Entretien hivernal : rang des Granites
 - 9.16 Entretien hivernal : route 257 Nord

- 9.17 Ressources humaines – Fin d’emploi
- 9.18 Ressources humaines – Embauche par intérim
- 9.19 Ajout à la politique d’attribution de subventions
- 9.20 Surveillance des travaux de réhabilitation du puits de Fontainebleau
- 9.21 Réhabilitation du puits de Fontainebleau
- 9.22 Jour du Souvenir

- 10. Varia
- 11. Période de questions
- 12. Levée de la séance

2015-193

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Croteau

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que l’ordre du jour soit et est adopté avec l’ajout des points 9.20, 9.21 et 9.22 ainsi que le retrait du point 10 Règlement..

ADOPTÉ

#3

ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2015

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2015;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu de ce procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE,

2015-194

IL EST PROPOSÉ par Madame Johanne Leblanc

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE les membres du conseil municipal de Weedon renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 14 septembre 2015 et que ledit procès-verbal soit et est accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

#4

RAPPORT DES COMITÉS ET DU MAIRE

Chaque membre du conseil municipal donne un compte rendu du travail effectué dans leurs comités respectifs.

#5

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale dépose le rapport de la situation budgétaire au 30 septembre 2015 et les états comparatifs.

#6

INTERVENTION DU PUBLIC DANS LA SALLE

Questions et/ou commentaires sur les points suivants :

- Panneau afficheur de vitesse
- Piste cyclable – chemin de fer secteur St-Gérard
- Trottoir sur le barrage – secteur St-Gérard
- Rue St-Janvier – absence de panneau d’arrêt

- Limite 30 km aux abords de l'école
- Traverse de piétons
- Stationnement rue St-Janvier – affiches à corriger
- Hôtel Lasalle
- Rapports des comités
- Rainures dans l'asphalte
- Photos sur site internet

#7

ACCEPTATION DES SALAIRES ET DES COMPTES

Date	Nom	Description	Montant
2015-09-15	Fonds des pensions alimentaires	Remises de l'employeur	640.00 \$
2015-09-15	C.A.R.R.A.	Remises de l'employeur	797.13 \$
2015-09-15	STT de la Municipalité de Weedon	Remises de l'employeur	374.46 \$
2015-09-15	Caisse Pop Desjardins de	Remises de l'employeur	162.00 \$
2015-09-15	Ministre du Revenu du Québec	Remises de l'employeur	9 956.43 \$
2015-09-15	Receveur Général du Canada	Remises de l'employeur	4 347.01 \$
2015-09-15	Receveur Général du Canada	Remises de l'employeur	3 498.60 \$
2015-09-15	Fond Action - CSN	Remises de l'employeur	1 153.80 \$
2015-09-15	STT de la Municipalité de Weedon	Remises de l'employeur	380.49 \$
2015-09-15	Caisse Pop Desjardins de	Remises de l'employeur	1 710.58 \$
2015-09-15	Ministre du Revenu du Québec	Remises de l'employeur	9 074.63 \$
2015-09-17	Hydro-Québec	20 chemin Bibeau	192.59 \$
2015-09-21	Hydro-Québec	éclairage publics	668.45 \$
2015-09-21	Hydro-Québec	éclairage public	177.68 \$
2015-09-21	Hydro-Québec	éclairage public	1 790.93 \$
2015-09-22	Hydro-Québec	éclairage coin 1ère et 2e ave	23.83 \$
2015-09-22	Hydro-Québec	éclairage 140 Des Érables	20.74 \$
2015-09-22	Hydro-Québec	éclairage vs le 154 St-Janvier	20.74 \$
2015-09-15	Jaguar Média Inc.	publicité	569.13 \$
2015-09-15	Richard Tanguay	frais déplacement élu	575.12 \$
2015-09-15	Richard & Dilan Brière	location terrain 2015-2016/projet ski	2 000.00 \$
2015-09-30	Hydro-Québec	2755, rte 257 /station puit eau potable	2 968.01 \$
2015-10-01	Hydro-Québec	500 rue du Barrage	85.99 \$
2015-09-22	Ass. des Directeurs Mun. Du QC	formation	788.73 \$
2015-09-22	Bell Canada	compte du mois	659.67 \$
2015-09-22	*Bell Canada	compte du mois	162.37 \$
2015-09-22	Bell Mobilité Inc.	compte du mois	589.05 \$
2015-09-28	Association des biologistes du Qc	formation Nicolas	240.00 \$
Opérations courantes payées			43 628.16 \$
2015-10-05	Claude Lacroix	social	43.99 \$
2015-10-05	Raymond, Chabot, Grant, Thorthon	corpo. dév économique fin an 2014	804.83 \$
2015-10-05	Postes Canada	timbres	977.29 \$
2015-10-05	Le Groupe A&A Sherbrooke	photocopieurs	651.82 \$
2015-10-05	Monty Sylvestre Conseillers	services juridiques	2 814.02 \$
2015-10-05	SSQ, Société d'assurance-vie Inc.	assurance groupe octobre	3 460.94 \$
2015-10-05	Planchers B A INC.	travaux centre culturel	2 759.40 \$
2015-10-05	M.R.C. du Haut St-François	fibre optique/ téléphonie IP	1 026.10 \$
2015-10-05	Comité des Résidences de Weedon	selon entente	2 480.60 \$
2015-10-05	Portes et Fenêtres Isothermic Inc	fenêtres centre culturel	3 165.11 \$
2015-10-05	Les Marchés Tradition	social	28.26 \$
2015-10-05	Tech-Nic Réseau Conseil Inc.	impression pour corpo.dév.	267.20 \$
2015-10-05	Communication Plus	incendie /voirie communication	349.47 \$
2015-10-05	Stéphane Laroche	couverture de risque	1 260.00 \$
2015-10-05	Fortin Sécurité Médic Inc.	articles de protections	214.92 \$
2015-10-05	Ministre des Finances	service de la S.Q.	122 458.00 \$

Date	Nom	Description	Montant
2015-10-05	Daniel Morrissette	fauchage bord de chemin	180.00 \$
2015-10-05	Construction A. Boisvert Inc.	bnd gravier	11 733.93 \$
2015-10-05	Excavation Gagnon & Frères Inc	réserve de sable	4 594.19 \$
2015-10-05	Multi Béton Expert Inc	entretien égouts weedon	511.64 \$
2015-10-05	Sel Warwick Québec Inc.	sel hiver	4 389.01 \$
2015-10-05	Les Services exp Inc.	service prof	1 611.66 \$
2015-10-05	Alsco Corp.	service de buanderie	197.08 \$
2015-10-05	Produits Chimiques CCC LTEE	produit chimique usine épuration	2 985.70 \$
2015-10-05	Laboratoires d'analyse S.M.Inc	analyse eau potable et usée	507.04 \$
2015-10-05	Valoris- Régie HSF et Sherbrooke	collecte des ordures/récupération	3 118.95 \$
2015-10-05	Graymont (QC) Inc.	bnd granulats calcaire	167.11 \$
2015-10-05	J. Marc Laroche Inc.	entretien du réseau électrique	939.01 \$
2015-10-05	Rouleau & Frères Sports Inc.	Art. de protection/location matériel	340.31 \$
2015-10-05	Régie Inter. Sanitaire des Hameaux	collecte des ordures/récup. octobre	13 854.83 \$
2015-10-05	L'Éveil du Citoyen de Weedon	loisirs et culture	2 250.00 \$
2015-10-05	Fabrique Bx Jean-Paul II	loisirs et culture	200.00 \$
2015-10-05	Noël Heureux pour Tous	loisirs et culture	100.00 \$
2015-10-05	M.R.C. du Haut St-François	parc régional volet 3	1 000.00 \$
Opérations courantes à payer			191 442.41 \$

2015-195

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Croteau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que la liste des comptes payés et à payer dont le montant est de 288 563.95 \$ soit et est acceptée :

Salaires payés :	53 493.38 \$
Opérations courantes payées	43 628.16 \$
Opérations courantes à payer :	191 442.41 \$
	=====
Total :	288 563.95 \$

ADOPTÉ

#8

CORRESPONDANCE

1. Caritas Estrie : Campagne de sollicitation annuelle 2015
2. Festival country et folklorique de Weedon : prêt de l'aréna
3. Association libérale de Mégantic : Invitation brunch de financement
4. Fondation du CHUS : Campagne de financement

2015-196

IL EST PROPOSÉ par Madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉ

#9 **RÉSOLUTIONS**

#9.1 **MISE À JOUR DU SUIVI DES PUIITS MUNICIPAUX**

2015-197 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jean-René Perron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE
le conseil municipal de Weedon mandate la firme Laforest Nova Aqua pour la
mise à jour du suivi des puits municipaux pour un montant de 4 500\$ avant taxes
pris à même le surplus.

ADOPTÉ

#9.2 **FLUORATION DES EAUX**

CONSIDÉRANT QUE la fluoration de l'eau potable suscite de nombreuses
inquiétudes auprès de la population et que la
controverse s'amplifie dans les milieux
scientifiques sur l'efficacité de celle-ci et ses
impacts sur la santé et sur l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE les fluorures utilisés proviennent de déchets
industriels recyclés issus de la récupération des
vapeurs toxiques des usines d'engrais phosphatés et
que le ministère de la Santé et des Services sociaux
du Québec est incapable d'en fournir les tests de
toxicologie requis pour prouver leur innocuité;

CONSIDÉRANT QUE nul ne peut imposer légalement un traitement
médical dentaire coercitif administré à tous les
citoyens, peu importe leurs besoins, leur âge, leur
sexe, leur état nutritionnel et leur condition de
santé, en employant une substance impropre à la
consommation et étant classée comme produit de
traitement de l'eau;

CONSIDÉRANT QUE cette mesure est illégale en contrevenant à la Charte
des droits et libertés, les citoyens sont en droit de
défendre leur intégrité en s'opposant à
l'administration forcée, via leur eau potable, d'un
médicament non homologué et non testé en
toxicologie visant essentiellement la prévention;

CONSIDÉRANT QUE le programme de fluoration de l'eau potable est un
gaspillage de fonds public (99% de l'eau fluorée se
retrouvent dans l'environnement via les égouts);

2015-198 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Denis Rondeau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE
le conseil municipal de Weedon demande à l'Assemblée nationale du Québec
d'organiser une commission parlementaire sur le dossier de la fluoration de l'eau
potable afin de faire la lumière sur les aspects scientifiques, sanitaires,
économiques et légaux de celle-ci et de statuer sur la nécessité d'abolir le
programme de fluoration de l'eau potable.

ADOPTÉ

#9.3

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN INCENDIE

ATTENDU QUE conformément à l'article 20 de la loi sur la sécurité incendies (L.R.Q., c.S-3.4) la MRC du Haut-St-François doit soumettre son projet révisé de schéma de couverture de risque en incendie;

ATTENDU QUE ce projet est accompagné des documents établissant que le processus prévu à la loi pour la préparation d'un tel schéma a été suivi ;

ATTENDU QUE ce projet de schéma révisé est conforme aux orientations ministérielles en matière de sécurité incendie publiées à la Gazette officielle du Québec ;

ATTENDU QU' en vertu des pouvoirs conférés au ministre de la Sécurité publique par l'article 21 de la loi, il pourra délivrer l'attestation de conformité pour le schéma révisé de couverture de risques incendies de la MRC du Haut-ST-François ;

2015-199

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Gauvin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE le conseil municipal de Weedon adopte le schéma révisé de couverture de risques en incendie ainsi que le plan de mise en œuvre s'y retrouvant et de le faire suivre au ministre de la Sécurité publique pour fins d'attestations.

ADOPTÉ

#9.4

RENOUVELLEMENT CONTRAT SAAQ

2015-200

IL EST PROPOSÉ par Madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE Madame Line Couture est autorisée et désignée par le conseil municipal de Weedon à renouveler le contrat de la SAAQ pour un an.

ADOPTÉ

#9.5

SOUSSION POUR ENSEIGNE À L'HÔTEL DE VILLE

2015-201

IL EST PROPOSÉ par Madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE le conseil municipal de Weedon approuve l'achat d'une enseigne pour l'hôtel de ville auprès de la compagnie Enseigne Bishopton pour un montant maximal de 5 000\$ avant taxes.

ADOPTÉ

#9.6

PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUEBEC (TECQ)

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

2015-202

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Gauvin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

QUE la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

ADOPTÉE

#9.7 **RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT - CREE**

2015-203 IL EST PROPOSÉ par Madame Johanne Leblanc

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE
le conseil municipal de Weedon renouvelle son abonnement annuel au Conseil
régional de l'environnement de l'Estrie au montant de 75\$.

ADOPTÉ

#9.8 **ACTIVITÉ OKTOBERFEST – FONDATION LOUIS-SAINT-LAURENT**

2015-204 IL EST PROPOSÉ par Madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE
le conseil municipal de Weedon réserve une table de dix personnes en son nom
pour l'activité Oktoberfest dans le cadre de la campagne annuelle de financement
de la Fondation Louis-Saint-Laurent. Le coût total de l'activité sera de 300 \$.

ADOPTÉ

#9.9 **AIDE FINANCIÈRE – POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT**

2015-205 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jean-René Perron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE
le conseil municipal de Weedon octroie une aide financière de 250 \$ à la
polyvalente Louis-Saint-Laurent. Cette somme défraiera les coûts de repas lors
de l'assermentation des ministres du Parlement au secondaire.

ADOPTÉ

#9.10 **RESSOURCES HUMAINES – MESURES DISCIPLINAIRES**

2015-206 IL EST PROPOSÉ par Madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE
le conseil municipal de Weedon a procédé à la suspension d'un pompier (numéro
d'employé ROYJMAR) pour une période d'un mois ainsi qu'à sa rétrogradation
pour une période de six mois pour faute professionnelle.

ADOPTÉ

#9.11 CLIMATISATION - CHAUFFAGE

2015-207 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Croteau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE le conseil municipal de Weedon autorise la compagnie Climatisation St-François à effectuer les travaux nécessaires à la réfection du système de climatisation de l'hôtel de ville. La phase 1 aura lieu en 2015 au montant 8 300\$ plus taxes pris à même le surplus. La phase 2 et 3 auront lieu en 2016 au montant de 6 250\$ plus taxes chacune pris à même le budget.

ADOPTÉ

#9.12 FORMATION – INSPECTEUR MUNICIPAL

2015-208 IL EST PROPOSÉ par Madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE le conseil municipal de Weedon autorise l'inspecteur de la municipalité à suivre une formation offerte par l'Association des biologistes concernant le plan de conservation des milieux naturels au montant de 240 \$ plus taxes.

ADOPTÉ

#9.13 ACHATS D'HABITS - POMPIERS

2015-209 IL EST PROPOSÉ par Madame Johanne Leblanc

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE le conseil municipal de Weedon autorise M. Daniel Mercier, directeur du Service incendie, à acheter 3 habits complets pour les 3 nouveaux pompiers en formation au montant de 8 025 \$ plus taxes.

ADOPTÉ

#9.14 PUBLICITÉ – ROUTE DES SOMMETS

2015-210 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Denis Rondeau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE le conseil municipal de Weedon procède à l'achat d'un espace publicitaire afin d'être présent dans la section ROUTE DES SOMMETS de la carte des trois routes touristiques des Cantons-de-l'Est, édition 2016-2017 pour un montant de 195 \$ plus taxes.

ADOPTÉ

#9.15 ENTRETIEN HIVERNAL : RANG DES GRANITES

ATTENDU QUE la Municipalité du canton de Stratford effectue habituellement l'entretien hivernal d'une partie du rang des Granites sur le territoire de la Municipalité de Weedon;

ATTENDU QUE la Municipalité de Weedon désire renouveler cette entente;

2015-211 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jean-René Perron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE le conseil municipal de Weedon renouvelle l'entente avec la Municipalité de Stratford pour l'entretien hivernal d'une partie du rang des Granites, sur une longueur de 0,8 km, entre le chemin de la Mine et les limites de la Municipalité de Weedon, au montant de 1 700 \$. Cette entente est valide pour l'hiver 2015-2016.

ADOPTÉE

#9.16 ENTRETIEN HIVERNAL : ROUTE 257 NORD

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Joseph-de-Ham-Sud effectue habituellement l'entretien hivernal d'une partie de la route 257 Nord sur le territoire de la Municipalité de Weedon;

ATTENDU QUE la Municipalité de Weedon désire renouveler cette entente;

2015-212 IL EST PROPOSÉ par Madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE le conseil municipal de Weedon renouvelle l'entente avec la Municipalité de Saint-Joseph-de-Ham-Sud pour le déneigement d'une partie de la Route 257 Nord, entre le chemin Phaneuf et le chemin Rondeau sur une longueur de 0.8 km, pour la saison 2015-2016 et ce, selon les coûts établis par le M.T.Q.

ADOPTÉE

#9.17 RESSOURCES HUMAINES – FIN D'EMPLOI

ATTENDU QUE le 11 juin 2015, une secrétaire de direction (numéro d'employé 130GEMAY) a été embauchée à temps plein;

ATTENDU QUE ce poste est assujéti à une période d'essai;

ATTENDU QU' elle ne répond pas aux exigences du poste;

EN CONSÉQUENCE,

2015-213 IL EST PROPOSÉ par Madame Johanne Leblanc

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE le conseil municipal de Weedon prononce la fin de l'emploi de cette employée à compter du 28 septembre 2015.

ADOPTÉE

#9.18 RESSOURCES HUMAINES – EMBAUCHE PAR INTÉRIM

2015-214 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Gauvin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE le conseil municipal de Weedon embauche Madame Claudia Fortin comme secrétaire de direction par intérim à raison de 2 à 3 jours par semaine selon les conditions de la convention collective pour une durée indéterminée.

ADOPTÉE

#9.19 **AJOUT À LA POLITIQUE D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

2015-215 IL EST PROPOSÉ par Madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE le conseil municipal de Weedon modifie la politique d'attribution de subventions adoptée le 6 octobre 2014 en ajoutant le texte suivant :

Sous la rubrique PRÉSENTATION DE LA DEMANDE :

Ajout de : incluant vos placements à la fin de la phrase : Joindre un état financier de son dernier exercice et une copie à jour du relevé de son institution financière.

Sous la rubrique AIDE FINANCIÈRE :

Enlever l'annexe A dans le deuxième paragraphe

Sous la rubrique TRAITEMENT DES DEMANDES ET VERSEMENTS DE LA SUBVENTION ajout de :

Retenu de la subvention :

Tous les projets d'amélioration des immobilisations devront faire l'objet d'une approbation au préalable par la municipalité. Le choix et l'achat des matériaux ainsi que des contracteurs devront répondre à l'approche du développement durable et seront déterminés par la municipalité.

La municipalité se réserve le droit de regard sur tous les projets d'amélioration des immobilisations par les organismes sans but lucratif sur son territoire. Les projets retenus devront obligatoirement avoir été identifiés dans le formulaire *Demande d'attribution de subvention* de la politique d'attribution de subventions pour sa réalisation.

ADOPTÉ

#9.20 **SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PUITTS DE FONTAINEBLEAU**

2015-216 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Gauvin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE le conseil municipal de Weedon octroie le contrat de surveillance des travaux de réhabilitation du puits de Fontainebleau à l'entreprise Laforest Nova Aqua au montant de 8 669.60\$ plus taxes pris à même le surplus.

ADOPTÉE

#9.21 **RÉHABILITATION DU PUITTS DE FONTAINEBLEAU**

2015-217 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Croteau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE le conseil municipal de Weedon octroie le contrat de réhabilitation du puits de Fontainebleau à l'entreprise RJ Lévesques et fils au montant de 15 000\$ plus taxes pris à même le surplus.

ADOPTÉE

#9.22 **JOUR DU SOUVENIR**

2015-218 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Croteau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE
le conseil municipal de Weedon achète une couronne de fleurs à la Légion Royale
Canadienne au montant de 45\$.

ADOPTÉE

#10 **VARIA**

#11 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Questions et/ou commentaires sur les points suivants :

- Pompier – suspension
- Enseigne
- Affiche du village relais
- Site internet
- Fluoration des eaux
- Habits de pompiers
- Délai – réponse du MTQ
- Félicitations – entretien du chemin Ferry Road

#12 **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

2015-219 À 21h00, Madame Maylis Toulouse propose la levée de cette séance ordinaire.

Line Couture

Directrice générale / secrétaire-trésorière

Richard Tanguay

Maire